

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE mardi 12 février 2019

Présents : M. BENOIST, Mme ROBIN, enseignants
Mmes BUREAU, FAZILLEAU, ROGEAU, représentants des parents d'élèves
Mme FREHEL, adjointe chargée des affaires scolaires
M. GESLIN, Maire
M. GLORIA, responsable du service Enfance, Jeunesse et Actions Sociales

Absents excusés : Mme RAVEAU, IEN
les membres du RASED
Mme ADJADJ, DDEN
Mme SCRENCI : parent d'élève

Secrétaires de séance : Joël BENOIST – Mme BUREAU

1. Compte-rendu du conseil d'école du 13 novembre 2018 :

Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Demandes pour le budget 2019 :

Mme ROBIN présente le bilan du budget 2018 et les demandes de l'Ecole Maternelle pour l'année 2019.

	2018	dépenses 2018	demandes 2019
Fonctionnement	2 880 € (60 €/enfant)	2 591,76 €	3 472 € (62 €/élève)
Investissement	1 305 €	1 306,30 €	1 038,70 €
BCD	250 €	0 €	250 €
Transport	800 €	636 €	1 350 €
Photocopieur	874 €	874 €	874 €

Les enseignants précisent qu'ils n'ont pas réalisé d'achats de livres cette année parce qu'il y a eu de nombreux dons de parents. Ils en profitent pour les remercier.

Les enseignants remercient la Mairie pour les impressions couleur qui sont désormais réalisées avec le copieur de la Mairie. M. GESLIN précise que le contrat renégocié (pour 5 ans) avec la société fournissant la commune dans ce domaine permet une mise à disposition gratuite des machines pour les deux écoles, hormis le coût à la copie. Il précise en outre que les réponses aux demandes budgétaires de l'école seront données lorsque les arbitrages budgétaires de la commune seront achevés.

3. Bilan des exercices de sécurité :

Exercice PPMS :

confinement : mardi 5 février. Alerte donnée depuis le hall. Pas de réaction de panique des élèves. Tous les élèves ont suivi leur groupe jusqu'à la salle.

La coupure de l'électricité a pu être effective ; la coupure de gaz ne peut être que fictive. La manette d'arrivée de gaz étant protégée par une vitre.

Bilan : nécessité d'ouvrir tous les matins les volets de la salle informatique pour éviter le noir complet et le stress que cela peut engendrer. Il faut penser à informer l'Atsem prenant le groupe en charge du nombre de présents.

Mme ROBIN précise qu'un exercice « alerte incendie » aura lieu avant les vacances d'hiver.

4. Les visites médicales des élèves de Moyenne Section :

Pour les élèves de MS, la visite médicale a eu lieu le mardi 11 décembre.

Sur 11 élèves, 6 élèves seulement ont été accompagnés par un parent. De plus, 4 élèves ne disposaient pas des documents (carnet de santé et/ou fiche relative à la visite)

2 élèves ont été orientés vers un orthophoniste pour bilan + un élève dont l'évolution du langage est à surveiller

3 élèves ont été orientés vers un ORL pour un bilan.

Pour les élèves de Grande Section, la médecine scolaire a envoyé un courrier précisant que les enfants doivent bénéficier d'une visite médicale au cours de leur 6ème année. Comme l'an dernier, les enseignants déplorent qu'on leur envoie des fiches à remplir en leur transférant la responsabilité de faire une sélection entre les élèves, cette responsabilité incombant à des professionnels de santé. Le courrier de l'an dernier a été de nouveau adressé à la Médecine Scolaire ainsi qu'à l'Inspection.

5. Projets : bilans et perspectives :

Les PS-MS-GS ont assisté au spectacle « Le trésor de Calico Jack » le mercredi 9 janvier.

Coût : 220€ : 1.50€ /élève et 136€ financés par l'Association de Parents d'élèves

Les PS-MS-GS se rendront au musée CHAISSAC des Sables d'Olonne en mars.

Coût : transport : 592€

Dans le cadre d'ateliers après la visite du musée Chaissac, les enseignants demandent si la Mairie serait d'accord pour que les murets (classe PS-MS, classe MS-GS) soient utilisés comme support pour les peintures des élèves.

M. GESLIN donne son accord sur le principe sous réserve de faisabilité technique ; la question sera étudiée dans les semaines qui viennent.

Les élèves de GS préparent la représentation de la chorale qui aura lieu la semaine précédant les vacances de printemps devant les familles.

Présentation de 11 chansons sur le thème de la mer et des bateaux. Les élèves seront accompagnés de musiciens.

Le vendredi 21 juin, les enseignants des deux écoles réuniront les élèves autour d'ateliers à dominante sportive (journée pique-nique pour tout le monde).

Les PS-MS-GS se rendront au festival du film (28 juin au 5 juillet).

6. Fête de l'Ecole :

Les enseignants ont retenu la date du samedi 15 juin ; ceci en accord avec les enseignants de l'Ecole Elémentaire qui organiseront un événement le vendredi soir 14 juin.

8. Informations et questions diverses :

Des verrous ont été installés sur les portes de la salle informatique, de la réserve et des WC permettant une mise en sécurité plus rapide en cas d'attentat/intrusion.

L'alarme incendie a été changée en janvier.

Il a été demandé une intervention sur la toiture de la cabane à vélos où des infiltrations d'eau ont été constatées suite aux récentes intempéries.

Le rideau store de la salle commune reste à réparer ainsi que la porte d'entrée de la classe de MS/GS qui se ferme toujours difficilement malgré une première intervention des services de la commune.

La rotonde nécessite une intervention concernant notamment les petites cloisons de séparation entre les WC.

Mme ROBIN annonce le départ d'une élève de PS (courant mars) et de deux élèves de GS (une le 30 janvier et une le 15 février), une arrivée en GS est prévue début avril.

Deux familles se sont fait connaître auprès de l'Ecole pour l'inscription en petite section à la rentrée de septembre.

M. GLORIA tiendra des permanences pour les préinscriptions le mercredi 06 mars (10h-12h), le jeudi 07 mars (10h-12h) et le vendredi 08 mars (14h-17h) sans rendez-vous. Huit familles ont été recensées par la Mairie.

Sur les 800 euros donnés par l'APE l'été dernier, une partie de cette somme a été utilisée pour des dépenses concernant les deux classes, une autre partie (228 euros) a été utilisée pour la classe de PS/MS, la troisième partie (228 euros) sera utilisée par la classe de MS/GS.

Mme ROGEAU demande si la semaine de 4 jours et demi est prorogée en 2019 / 2020.

M. GESLIN répond qu'un consensus s'était dégagé pour cette formule (les enseignants à l'unanimité moins une abstention, les parents à une légère majorité lors de la consultation effectuée) et qu'il ne voit pas pourquoi celle-ci serait remise en cause tant que des changements importants extérieurs à la volonté des acteurs locaux ne survenaient pas. Il rappelle que la commune d'Esnandes respecte la loi.

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le mardi 25 juin à 18h00.

Les secrétaires de séance
Joël BENOIST Mme BUREAU

La directrice, Présidente du Conseil d' Ecole
Marion ROBIN